

## **DÉCISION DU MAIRE**

**Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal  
(Art. L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

### **Objet : Tarifs Municipaux 2024**

#### **M. le Maire**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2212-2,  
**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 n° D/2020/063 confiant au Maire notamment pour la durée de son mandat, de fixer, dans les limites déterminées par le Conseil Municipal, par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.

**Considérant** qu'il y a lieu de fixer les nouveaux tarifs pour l'année 2024,

### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les tarifs pour l'année 2024 sont les suivants :

#### **Mairie**

2, place de l'église 35750 Iffendic  
02 99 09 70 16 - mairie@iffendic.com  
www.iffendic.fr

<b>Cimetière communal</b>	<b>2024</b>
<b>Taxe funéraire</b>	
Taxe d'occupation caveau communal (forfait)	56.00 €
Dispersion des cendres (Jardin du Souvenir)	56.00 €
<b>Concession cimetière</b>	
15 ans	95.00 €
30 ans	185.00 €
50 ans	415.00 €
Concession Carré Enfant (50 ans)	0.00 €
<b>Concession case colombarium</b>	
10 ans	700.00 €
15 ans	930.00 €
<b>Concession case cavurne murale</b>	
10 ans	600.00 €
15 ans	885.00 €
<b>Plaque identification (fourniture, gravage, pose)</b>	195.00 €
<b>Concession espace cinéraire (pour cavurne au sol)</b>	
10 ans	134.00 €
15 ans	185.00 €
<b>Plaque identification Jardin du Souvenir (fourniture, gravage, pose)</b>	165.00 €

<b>INTERVENTIONS PERSONNEL COMMUNAL</b>	<b>2024</b>
<b>Travaux voirie</b>	
Pose d'un trottoir bateau	220,00
Pose de ponts pour 10 m	127,00
le metre supplémentaire	15,80
<b>Travaux Divers (toute heure commencée est due)</b>	
Débouchape d'égout chez paticulier {1 <sup>re</sup> heure)	58,00
Heure supplémentaire	48,00
vidage de cave avec pompe (1ère heure-toute heure commencée est due)	58,00
Heure supplémentaire	48,00
Vente de terre végétale (le m3, départ chargé)	10,55

<b>DIVERS</b>	<b>2024</b>
Photocopie - Format A4	0,25
<b><u>Bois sur pied</u></b>	
Stère de bois blanc en 1,00m (essence bouleau et hêtre) -coef.1,00	16,30
Stère de bois blanc en 0,50m (essence bouleau et hêtre) -coef.1,25	20,40
Stère de bois blanc en 0,30m (essence bouleau et hêtre) -coef.1	22,85
Stère de bois en 1,00m (autres essences) -coef.1,00	21,40
Stère de bois en 0,50m (autres essences) -coef.1,25	26,75
Stère de bois en 0,30m (autres essences) -coef.1,40	30,00
<b><u>Bois de chauffage</u></b>	
Stère de bois en 0,50m (à prendre sur place, chargement et transport à la	50,00
<b><u>Autres Tarifs</u></b>	
Frais de reproduction - A4 Noir et blanc - Documents Administratifs (cf loi 78-	0,18
cd rom	2,75

<b>Location mobilier/matériel</b>	2024	2024
	Commune	Hors commune
<b><u>Location barrière de police</u></b>		
Gratuit pour les associations iffendicoises, CCPM, et comice agricole cantonal		
Barrière à l'unité		2,10
Facturation si dégradation pour les barrières	150,00	150,00
<b><u>Location Tables et assises</u></b>		
<b>Gratuit pour les associations iffendicoises,</b>		
<b><u>Location 1 week-end</u></b>		
Banc à l'unité	2,10	2,10
Chaise à l'unité	0,60	0,60
Table à l'unité	2,10	2,10
<b><u>Location 1 semaine</u></b>		
Banc à l'unité	5,20	5,20
Chaise à l'unité	1,10	1,10
Table à l'unité	5,20	5,20
Facturation si dégradation tables et assises	150,00	150,00

<b>Location mobilier/matériel</b>	2024
	Commune
<b>Mise à disposition Matériels aux associations iffendicoises</b>	
<b>Prêt gratuit</b>	
<b>forfait de Facturation si dégradation :</b>	
Barbecue	50.00 €
Sonorisation (petite)	200.00 €
Sonorisation (grande)	300.00 €
Barnum petit modèle	1 000.00 €
Barnum grand modèle	2 000.00 €
Percolateur	50.00 €
Gobelets "Iffendic" plastique - de 1 à 5	5.00 €
Gobelets "Iffendic" plastique-à partir du 6ème gobelet	1.00 €

	2024
<b>Transports scolaires des Quatre Routes</b>	
Pour l'année, 1er enfant	60.00€
Pour l'année, 2ème enfant	50.00€
Pour l'année, 3ème enfant	40.00€
Utilisation à partir du 2nd trimestre ou pour un seul trimestre par	40.00€
La gratuité est accordée au 4ème enfant et suivant(s) et pour l'utilisation du service à partir du 3ème trimestre	

<b>Participation pour enfants scolarisés sur Iffendic (Ecole)</b>	2024
Fournitures scolaires	32,50
Livres scolaires, matériels pédagogiques	7,80
Classe découverte	26,00
<b>Total par élève</b>	66.30

<b>Participation pour enfants scolarisés à l'extérieur (Ecole)</b>	2024
Séjours linguistiques	26.00
Fréquentation établissement secondaire spécialisé	32.50
Enfants de la "Côtière" participation plafonnée à	66.30
Participation annuelle pour jeunes iffendicois à la formation	50.00€

<b>Voirie - Droits de place</b>	<b>2024</b>
<b>Droits de place occupation ponctuelle commerce non sédentaire</b>	
Emplacement de 1 à 5 mètres linéaires	30
Emplacement de 6 à 10 mètres linéaires	60
Emplacement supérieur à 10 mètres linéaires	170
<b>Abonnement ponctuel période estivale (forfait-juillet et/ou aout)</b>	
Emplacement	50
<b>Abonnement trimestriel (ex : marché hebdomadaire)</b>	
Emplacement de 1 à 5 mètres linéaires	29
Emplacement de 6 à 10 mètres linéaires	58
Emplacement supérieur à 10 mètres linéaires (non autorisé)	
Permission temporaire de voirie (durée 15 ans)	221.00 €

<b>Location salles municipales</b>	2024	2024
	Commune	Hors commune
<b>Location complexe sportif</b>		
La fin de semaine (week-end)		115.00 €
<b>Location Centre culturel</b>		
Tarifs à la journée		
Artistes du territoire de Montfort Communauté	105.00 €	
Associations d'Ifpendic - 1ère location	0.00 €	
Associations d'Ifpendic à partir de la 2ème location		
location à but non lucratif	145.00 €	
location à but lucratif	217.00 €	
Ecoles communales	0.00 €	
Autres utilisateurs (associations extérieures, particuliers, Sté)		
Facturation si dégradation locaux Centre culturel	788.00 €	
location à but non lucratif	258.00 €	
location à but lucratif	382.00 €	
Facturation si dégradation matériel Centre culturel	525.00 €	
Utilisation sonorisation	55.00 €	
Utilisation vidéo projecteur	55.00 €	

Location salles municipales	2024	2024
	Commune	Hors commune
<b>Rez de chaussée - Salle des Fêtes</b>		
Bal public, familial, mariage (nettoyage par le locataire)	185.00 €	320.00 €
Location 1/2 journée (nettoyage par le locataire)	258.00 €	370.00 €
Horaire (10h00/13h30, 14h00/19h00 et 19h30/2h00)		
Location à la journée (nettoyage par le locataire)	268.00 €	515.00 €
Horaire : 10h00/02h00		
Location avec retour le lendemain jusqu'à 15h	370.00 €	660.00 €
<b>Sous-sol - Salle des Fêtes</b>		
Location 1/2 journée (nettoyage par le locataire)	124.00 €	195.00 €
Horaire (10h00/13h30, 14h00/19h00 et 19h30/2h00)		
Location à la journée (nettoyage par le locataire)	170.00 €	250.00 €
Horaire : 10h00/02h00		
Vin d'honneur, spectacles pour enfants	93.00 €	260.00 €
<b>Location Salle des Fêtes - Associations extérieures, réunions</b>		
Location - RDC (repas)		250.00 €
Location - RDC (loto, concours belote)		190.00 €
Location - Sous-sol		65.00 €
Location - Sous-sol + RDC		290
<u>Conditions particulières</u>		
Pour les locations matériels (bancs, chaises,...), le principe est la gratuité pour les associati		
<b>Fcturation si dégradation pendant location salles municipales</b>		
Caution locaux Salle des Fêtes	750.00 €	750.00 €
Facturation ménage locaux Salle des Fêtes	150.00 €	150.00 €
Facturation matériels ménage locaux Salle des Fêtes	30.00 €	30.00 €
Facturation si dégradation locaux Salle Lebreton - Place de l'Eglise	750.00 €	750.00 €
Facturation ménage locaux Salle Lebreton - Place de l'Eglise	150.00 €	150.00 €
Facturation matériels ménage locaux Salle Lebreton - Place de l'Eg	30.00 €	30.00 €
Utilisation sonorisation	45.00 €	45.00 €
Utilisation vidéo projecteur	45.00 €	45.00 €
Fcturation si dégradation matériel sono et/ou vidéo Salle des Fê	500.00 €	500.00 €

## ACCUEIL DE LOISIRS " ty Espiègles"

	2024 (id 2023)			
	Tranche QF	Tarif journée	Tarif 1/2 journée	A l'année
QF1	de 0€ à 499€	8,35 €	5,50 €	2,80 €
QF2	de 500€ à 749€	8,90 €	5,90 €	3,50 €
QF3	de 750€ à 999€	9,10 €	6,00 €	3,85 €
QF4	de 1000 à 1249€	9,30 €	6,10 €	4,12 €
QF5	de 1250€ à 1499€	9,45 €	6,25 €	4,25 €
QF6	1500€ et plus	9,65 €	6,35 €	4,45 €
Sorties accueil de loisirs		7 €		

## ESPACE JEUNES "Ty Jeun's"

A compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	
Adhésion annuelle	5,00 €/an
Sorties diverses organisées	4€/6€/13€

## Activités Multisports / Loisirs créatifs

A compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	
Adhésion annuelle	50 €/an

## Tarifs garderie municipale "La Fée viviane"

	2024		
	Tranches QF	Garderie du soir	Garderie Matin/soir
		La première 1/2 heure (goûter obligatoire inclus)	Les autres 1/4 heures
QF1	de 0€ à 499€	1.13 €	0.35 €
QF2	de 500€ à 749€	1.13 €	0.35 €
QF3	de 750€ à 999€	1.20 €	0.40 €
QF4	de 1000 à 1249€	1.20 €	0.40 €
QF5	de 1250€ à 1499€	1.25 €	0.45 €
QF6	1500€ et plus	1.25 €	0.45 €
<b>Après heure légale de fermeture</b>			
19h00-19h30 la 1/2 heure			5.00 €
Puis tous les 1/4 heures			5.00 €

**« Tarifs Garderie municipale « Les Quatre Routes**

	<b>2024</b>	
	<b>Tranches QF</b>	Matin/soir
		Le 1/4 heure
QF1	de 0€ à 499€	0.35 €
QF2	de 500€ à 749€	0.35 €
QF3	de 750€ à 999€	0.40 €
QF4	de 1000 à 1249€	0.40 €
QF5	de 1250€ à 1499€	0.45 €
QF6	1500€ et plus	0.45 €
<b>Après heure légale de fermeture</b>		
19h00-19h30 la 1/2 heure		5.00 €
Puis tous les 1/4 heures		5.00 €

**Autres tarifs garderie : Participation Garderie demandée aux communes extérieures**

	<b>2024</b>
1 heure par jour et par	1.80€
1 goûter par jour et par	0.65€

**RESTAURATION SCOLAIRE**

	<b>2024</b>	
	<b>Tranche QF</b>	<b>Tarif repas</b>
QF1	de 0€ à 499€	1.00 €
QF2	de 500€ à 749€	1.00 €
QF3	de 750€ à 999€	1.00 €
QF4	de 1000 à 1249€	4.12 €
QF5	de 1250€ à 1499€	4.25 €
QF6	1500€ et plus	4.45 €



<b>Autres tarifs restauration</b>	<b>2024</b>
Repas personnel communal	5.45 €
Repas enfants extérieurs	4.55 €
Repas adultes extérieurs	5.70 €
Repas HT livré EHPAD (1)	5,025
Repas ALSH	4.00 €
Goûter garderie et ALSH	0.65 €

(1) Evolution fixé selon le taux directeur du département d'Ille et Vilaine (+0,5% en 2024)

**Article 2 :** Ampliation de la présente décision sera remise

- Monsieur le Receveur Percepteur de la Trésorerie de Montfort Collectivités

**A Iffendic, le 16 décembre  
2023**

**Le Maire  
C. MARTINS**

